

Le 14 novembre et à partir du 5 décembre : grève dans les hopitaux...

L'UFMICT CGT appelle les orthophonistes et masseurs kinésithérapeutes à rejoindre leurs collègues hospitaliers mobilisés dans les hôpitaux comme dans les établissements du secteur médico-social.

Le 21 Octobre, la ministre de la santé annonçait « pas de hausses générales des salaires » et déclarait « concentrer ses efforts sur les métiers en tension »

Mais quels sont les métiers qui, à l'hôpital et dans les établissements du Medico social ne seraient pas en tension ? La ministre pense t'elle nous opposer les uns aux autres ?

Dans le même temps, le plan « Ma santé 2022 » (loi adoptée le 24 juillet 2019) met en avant le décloisonnement et la réorganisation des soins. Cette loi ne répond en rien à nos demandes. Nous demandons son retrait

Que se cache t'il derrière ces mots ?

Décloisonnement = polyvalence et mutualisation (y compris au niveau de la formation).

Réorganisation des soins= favoriser l'exercice mixte.

Nous revendiquons la mise en place immédiate d'une grille de salaire corrélée à notre niveau de diplôme (bac+ 5)

C'est ce qui permettra que nos métiers ne soient plus en tension !

C'est ce qui permettra d'enrayer la pénurie d'effectif .

C'est ce qui permettra la poursuite des progrès dans la prise en charge de nos patients.

Sans équipes pluridisciplinaires au sein de l'hôpital public comme au sein des établissements médico-sociaux, aurions- nous fait autant de progrès dans les prises en charge des patients porteurs de pathologies telles que l'autisme, la maladie d'Alzheimer, la surdit , les troubles sp cifiques du langage, neurologiques, neurod veloppementaux,...?

Nous savons que toutes ces  volutions se sont faites gr ce   ces  quipes qui aujourd'hui sont menac es de disparition   cause de salaires trop bas, et de la non prise en compte dans le « plan sant  2022 » qui les remet en cause sous pr texte de d cloisonnement, de mutualisation...

Pour toutes ces raisons, nous appelons tous nos coll gues   :

- D finir leurs revendications locales (postes, mat riel, plannings, acc s   la formation ...)

- Se rapprocher du syndicat CGT de leur  tablissement pour porter aux directions les revendications
- S'organiser pour participer aux assembl es g n rales organis es dans leur  tablissement ou leur d partement
- Pr parer la gr ve nationale du 14 novembre dans la fonction publique hospitali re (voir communiqu  intersyndical du 14/10/19).
- Pr parer la gr ve nationale interprofessionnelle qui d butera   partir du 5 d cembre contre la destruction des retraites, pour le maintien du syst me de retraite solidaire

Une partie d'entre-nous a d j  perdu la cat gorie active, l' ge de la retraite  tant pass  de 57 ans   62 ans. Le gouvernement annonce (voir d p che APM News 21/10/2019) prendre en compte des particularit s pour les hospitaliers (travail de nuit, travail dans des temp ratures extr mes, dans le bruit ...) Nous refusons l'individualisation des conditions d'acc s   la retraite et exigeons le maintien d'une r glementation collective. Parall mement la retraite par points aboutirait   une baisse de nos pensions de retraite de 10   20% au moins !

Travailler plus longtemps pour gagner moins, c'est non !

Chacun dans son coin, on n'y arrivera pas.

**TOUS ENSEMBLE SUR NOS
REVENDEICATIONS PR CISES
GR VE LE 14 NOVEMBRE
GR VE   PARTIR DU 5 D CEMBRE**

